Zeitschrift: Domaine public Herausgeber: Domaine public

**Band:** - (1984)

**Heft:** 745

**Artikel:** Risques à l'innovation : gare à la GRI!

Autor: [s.n.]

**DOI:** https://doi.org/10.5169/seals-1017133

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

housois Schulé, feignant d'ignorer qu'aucun économiste n'est capable de dire où et quand un habitant est le plus coûteux pour les collectivités publiques, oubliant volontairement le poids des coûts sociaux (chômage, formation, etc.), pour en venir finalement sur les économies (pour les entreprises, bien sûr!) que représente le phénomène de concentration industrielle et urbaine, avec à la clef une belle justification de l'accroissement ininterrompu des agglomérations dominantes.

Discussion de détail du projet. La déception la plus grande vint là, peut-être, du radical grison Alliesch, opposé à une extension de l'aide à des possibilités d'achat d'immeubles industriels désaffectés (proposition d'une minorité de la commission ad hoc du National, socialistes et radical neuchâtelois Frey réunis). Plus de précisions sur cette passe d'armes très révélatrice! Parmi les régions

dont l'économie est menacée, il en est qui se trouvent en montagne. L'intention du Conseil fédéral était de les mettre au bénéfice de la LIM, Loi sur les investissements dans les régions de montagne, mais d'une LIM «améliorée», élargie en quelque sorte. Parce qu'il faut admettre que cette loi ne répond pas actuellement à tous les besoins des régions concernées: les salles de gymnastique, les piscines publiques, les salles polyvalentes sont construites; mais en revanche, les usines désaffectées se font de plus en plus nombreuses... Etendre le champ d'application de la LIM au rachat de ces immeubles industriels, c'était une mesure intelligente et efficace, propice à faciliter une éventuelle relance économique. Et voilà qu'un Grison monte à la tribune pour dire «non»! Pas de front commun entre les régions touchées elles-mêmes: la proposition n'avait plus aucune chance.

Ainsi va la solidarité à la sauce helvétique.

## RISQUES À L'INNOVATION

# Gare à la GRI!

Si le vote de confiance existait en Suisse, Kurt Furgler l'aurait sans doute demandé à propos de la garantie contre les risques à l'innovation (GRI), dont il a fait une affaire de prestige politique et personnel. Il n'y avait pourtant pas de quoi: après tout, le projet remonte à l'ère du radical Honegger, sa rédaction est due à la plume du socialiste Jucker, et la conception initiale du Conseil fédéral a subi des réductions fondamentales de par la volonté des Chambres, lesquelles ont finalement dit «oui» à un essai limité à dix ans et à cent millions. Décidément, on ne verrait pas pourquoi, sinon par orgueil personnel ou par goût du combat, le chef du Département fédéral de l'économie publique a ainsi éprouvé le besoin de s'engager avec tant de vigueur, si les opposants n'avaient pas eux aussi — et de longue date — engagé leur prestige à propos du projet de GRI (cf. DP, notamment 678 et 708).

Voilà des années que la presse économique et

financière, relayée par une campagne sans précédent (sauf peut-être sur la législation cartellaire) de la «NZZ», dénonce à longueur de colonnes les dangers de l'intervention fédérale dans le processus de création et de développement des produits nouveaux. Pas un bulletin d'association professionnelle ou économique, pas une publication bancaire ou proche de la grande industrie qui n'y soit allé de sa démonstration sur les menaces représentées par la GRI pour notre bel ordre économique libéral. Refrain général: il faut améliorer les «conditions-cadres», pas lancer des gadgets du genre GRI.

L'amélioration de ces «conditions-cadres», c'est la panacée préconisée notamment par le très influent «Cercle d'étude pour le capital dans l'économie libre», un club alémanique animé (comme on dit) par l'ancien conseiller national Hans Rüegg (par ailleurs administrateur de la «NZZ», de l'UBS, de von Roll, etc. et président des patrons zurichois), Hans-Peter Schär (SBS, Ciba-Geigy, Nationale Assurances) et Walter Hess (Saurer, Schindler, Sprecher & Schuh). Pour sauvegarder la compétiti-

vité de la Suisse, ces messieurs veulent donc: l'allégement des impôts frappant les personnes morales, la différenciation des rémunérations et des conditions de travail (horaires) selon la situation économique de l'entreprise ou de la branche, le «stop» du personnel dans tout le secteur public et le frein au développement des dépenses sociales, la réduction de la part de l'Etat au PNB, le strict équilibrage des budgets des collectivités, la maîtrise des coûts de la santé, le maintien de la paix sociale, et le «sens des proportions» en matière de protection de l'environnement. Bref, tout un programme reaganien, renforcé avec la rigueur helvétique par un cercle d'étude pur et dur, qui a inspiré les propos tenus la semaine dernière à la Chambre du «peuple» par moult représentants du radicalisme industriel et bancaire, soutenus, malgré la présence de Kurt Furgler au banc du Conseil fédéral, par l'aile économistique du Parti démocrate-chrétien, sortie très renforcée des dernières élections nationales. Le projet — bien modeste — de la GRI méritait-il un tel tir de barrage, d'ailleurs vain? Evidemment pas au regard du budget, mais sans doute au niveau du principe, en cause aux yeux de ses détracteurs. Du coup, un principe ne devenant pas faux au gré d'un vote même net des Chambres fédérales, l'idée d'un référendum est dans l'air. On y pense davantage dans les milieux de la grande industrie qu'à l'USAM, où se retrouvent justement ces fameuses petites et moyennes entreprises (jusqu'à 500 salariés) auxquelles la GRI devrait aider à innover. De toute manière, rassurez-vous, on ne verra pas de patrons descendre dans la froide rue d'automne pour récolter des signatures; la procédure écrite existe, surtout pour ceux qui ne craignent pas les frais d'impression ni de diffusion...

Mais la suite s'annonce plus difficile: une votation populaire sur la garantie contre les risques à l'innovation constituerait la plus belle occasion de tester les dernières techniques de la démagogie simplificatrice, c'est-à-dire de la manipulation, et apporterait une contribution significative aux progrès de l'abstentionnisme.